

Res  
HJ13  
A29c  
1993  
Français

**Le**

***budget  
en bref***

---

le 26 avril 1993

**Canada**

Res. HJ13  
A29c  
Frang.  
1993

# **Le budget en bref**

---

le 26 avril 1993



Ministère des Finances  
Canada

Department of Finance  
Canada

This document is also available in English.

## Survol

L'objectif de ce budget est de libérer l'économie pour qu'elle puisse croître et créer davantage d'emplois, en réduisant progressivement le fardeau des déficits et de la dette.

Pour atteindre cet objectif, le budget n'impose:

- aucune taxe ou impôt nouveaux ni augmentation d'impôts ou de taxes,
- mais, il prévoit plus de \$30 milliards de réductions de dépenses et autres mesures.

Ces restrictions permettront au fédéral de cesser de contracter de nouveaux emprunts sur les marchés canadien et étrangers d'ici 1997-98 et de commencer à réduire la dette nationale.

Le budget souligne également une initiative menée en collaboration, à l'échelle nationale, en vue de s'attaquer à la dette globale des gouvernements:

*«Il y a un seul contribuable. Les Canadiens veulent qu'une solution nationale soit apportée au problème national de la dette, et ils veulent que leurs gouvernements agissent sans tarder.*

*Ce budget expose un plan responsable et réalisable. Il renforce les mesures prises dans les budgets fédéraux antérieurs, tout en reconnaissant qu'un problème qui a pris deux décennies à se manifester dans toute son ampleur, ne se réglera pas du jour au lendemain.*

*Il souligne également que, en unissant nos efforts entre gouvernements et entre Canadiens, nous pouvons apporter un changement immédiat et fondamental dans l'amélioration des perspectives de notre économie, de notre pays et de notre population.»*

**Le ministre des Finances,  
Don Mazankowski  
le 26 avril 1993**

## ■ *L'inquiétude croissante provoquée par les déficits et la dette*

---

Le budget de 1993 est présenté à un moment où l'opinion publique n'a jamais été aussi préoccupée par les habitudes de dépenses et d'emprunts excessifs de nos gouvernements.

Les Canadiens savent qu'un ménage ne peut accroître indéfiniment le solde dû sur ses cartes de crédit et emprunter pour payer les intérêts. Ils ont vu ce qui arrivait lorsque les gouvernements se comportaient de cette façon:

- Les contribuables paient de plus en plus cher pour recevoir de moins en moins de services du gouvernement, parce que les intérêts sur la dette grugent une proportion croissante de l'argent des impôts. Les impôts de plus en plus élevés freinent l'économie, et une réduction de l'activité économique diminue la croissance et l'emploi.
- Les propriétaires paient des intérêts hypothécaires plus élevés, les emprunts de l'État faisant monter les intérêts. Des taux élevés découragent l'investissement, la croissance et la création d'emplois.
- Enfin, des emprunts excessifs forcent le Canada à dépendre de plus en plus des prêteurs étrangers. Les Canadiens deviennent ainsi de moins en moins maîtres de leur propre destinée économique.

## ■ *Mesures en faveur de la croissance et de la compétitivité*

---

Le gouvernement s'emploie à aider les Canadiens à bâtir une économie plus vigoureuse, capable de s'adapter, de concurrencer, de créer des emplois et de prospérer dans un contexte économique mondial en évolution rapide.

Les principales mesures adoptées comprennent:

- des initiatives commerciales audacieuses visant à assurer et à élargir l'accès aux marchés extérieurs;
- des initiatives novatrices pour la formation professionnelle, qui aident les Canadiens à s'adapter à l'évolution du milieu de travail;
- des réformes fiscales qui renforcent les incitations à travailler, à investir et à prospérer;
- une réforme réglementaire et des privatisations qui réduisent le fardeau imposé par le secteur public et le rendent plus efficient.

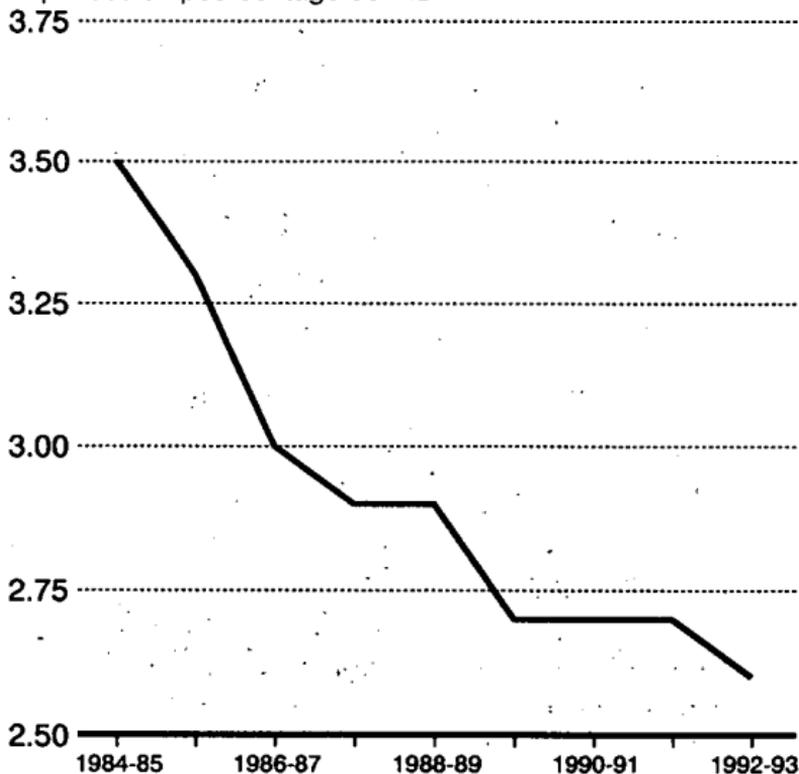
### Les mesures visant les dépenses

Le gouvernement a soumis ses dépenses à des mesures de contrôle rigoureuses, de sorte que:

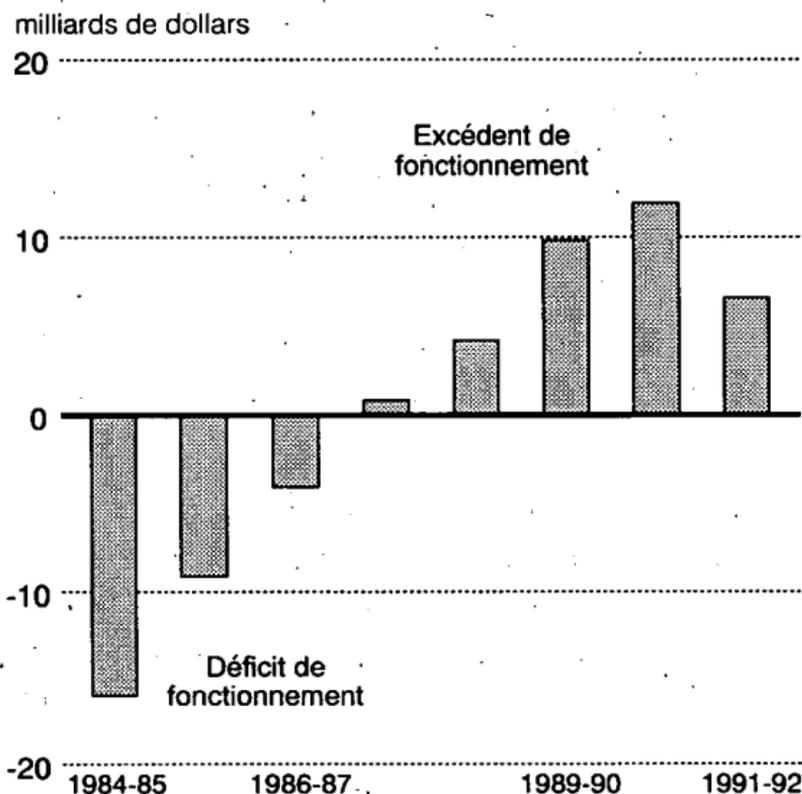
- Les dépenses réelles de fonctionnement de l'État – l'exécution des programmes et la

#### *Le coût de fonctionnement de l'État a été réduit*

dépenses en pourcentage du PIB



## Un redressement marqué du solde de fonctionnement après 1984-85



prestation des services – ont été réduites de 14% depuis 1984-85.

- La croissance annuelle moyenne des dépenses de programmes fédérales (le total des dépenses moins les intérêts sur la dette) a été ramenée à 4.1% depuis 1984-85. En rythme annuel, ces dépenses avaient augmenté de 13.8 % en moyenne au cours des 15 années précédentes.
- Le déficit fédéral a été ramené de 8.7 à 5.1% du revenu national.
- Le gouvernement dépense maintenant moins pour ses programmes et services qu'il ne prélève de recettes – et ce, depuis six ans. Cela signifie que nous avons transformé un déficit de fonctionnement en excédent de fonctionnement.

## ■ **Aider les Canadiens à s'adapter à la mondialisation de l'économie**

---

Ces dernières années, un ralentissement économique douloureux a touché les ménages, les entreprises et les gouvernements dans tous les pays.

Pour aider les Canadiens à faire face au ralentissement et à s'adapter à la concurrence mondiale, le gouvernement a agi avec fermeté dans le budget de février 1992 et dans l'Exposé économique de décembre.

- Il a réduit l'impôt sur le revenu et amélioré et restructuré le régime de prestations pour enfants. Cela permet d'injecter \$1.7 milliard dans l'économie, rien que cette année.
- Les règles sur les REER ont été modifiées pour que les Canadiens puissent en retirer des fonds sans pénalité afin de s'acheter ou de se faire construire un logement. Plus de \$1.4 milliard de ces fonds ont été investis dans des résidences par 148,000 Canadiens.
- Le soutien à la petite entreprise a été renforcé. L'accès au financement a été amélioré par une refonte de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*. Selon certaines indications, les banques prêteront un milliard de plus aux petites entreprises cette année.
- Le gouvernement a porté à \$3.8 milliards nos dépenses de formation et d'adaptation de la main-d'oeuvre. Cela bénéficiera à plus d'un million de Canadiens, rien que cette année.
- Le gouvernement a annoncé d'importants nouveaux investissements stratégiques dans les réseaux nationaux de transport et de communication. Des projets d'infrastructure qui créeront 15,000 années-personnes d'emplois démarrent actuellement. D'autres projets créeront 15,000 années-personnes supplémentaires.

- Des nouvelles règles rationalisent le régime fiscal de la recherche-développement effectué par les entreprises, l'améliorant de \$230 millions.
- Des allègements fiscaux ont été fournis au secteur manufacturier. Depuis août, les expéditions de ce secteur ont augmenté à un taux annuel de près de 15%.

Toutes ces mesures ont été mises en oeuvre, et elles portent fruit. L'économie a créé 200,000 emplois à temps plein depuis août.

### **Des mesures équilibrées par des réductions de dépenses**

Ces mesures ont été entièrement financées par des réductions de dépenses.

- Les budgets de fonctionnement des ministères ont été comprimés.
- La rémunération des ministres a été réduite, et celle des députés et des fonctionnaires a été gelée.
- Les subventions et contributions à la plupart des organismes ont été réduites de 10%.
- L'administration a été rationalisée par l'élimination ou la restructuration d'agences, de commissions et de conseils.
- Des mesures ont été prises pour maîtriser le coût de l'assurance-chômage.

Ainsi, les dépenses de programmes pour 1992-93 sont conformes à la prévision de décembre 1992 – et inférieures de \$500 millions à la prévision du budget de février 1992.

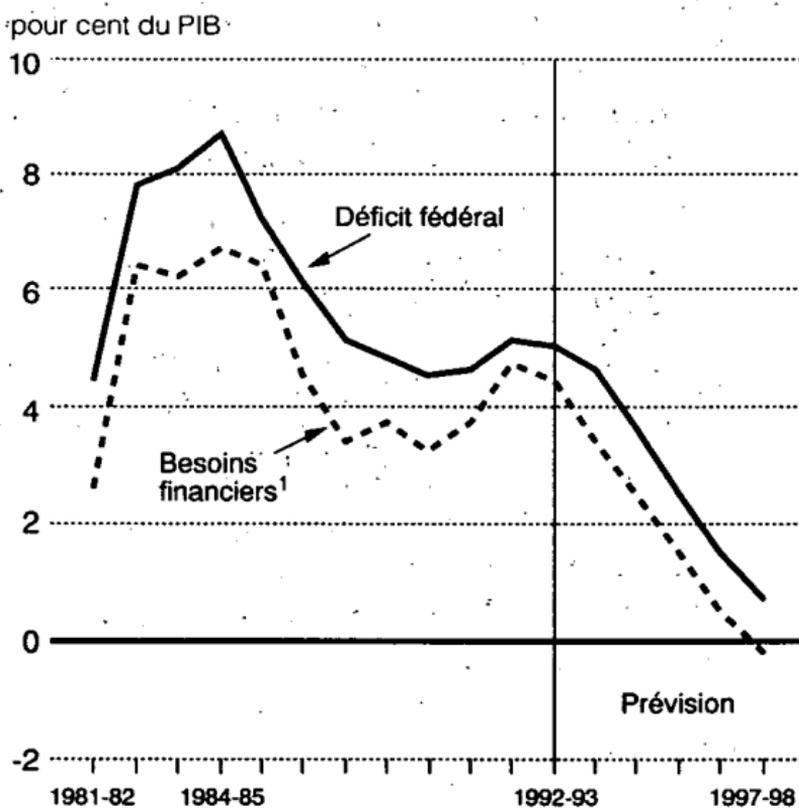
## ■ Relever le défi financier

La croissance de l'économie a été plus lente que prévu en 1992. Le Canada a donc enregistré une expansion moins rapide qu'attendue et des recettes inférieures – de plus de \$9 milliards au niveau prévu dans le budget de 1992.

Aussi le déficit devrait-il atteindre \$35.5 milliards en 1992-93 selon les projections actuelles – \$1.1 milliard de plus que prévu en décembre.

Le budget de 1993 prend les mesures correctives nécessaires pour ramener le déficit de cette année à \$32.6 milliards (l'objectif fixé dans l'Exposé économique de décembre). Et il prévoit d'autres mesures pour réduire considérablement le déficit au cours des cinq prochaines années.

### Plus de nouveaux emprunts



## ■ **Réduire les dépenses**

---

Le budget expose un plan qui vise à éliminer les nouveaux emprunts d'ici cinq ans en comprimant davantage les dépenses et en rendant l'administration publique plus frugale et plus efficiente.

Voici l'essentiel de ce plan: **les dépenses de programmes du fédéral enregistreront une croissance réelle nulle – c'est-à-dire après inflation.**

Les mesures de ce budget prolongent et renforcent les initiatives annoncées dans l'exposé de décembre. Conjuguées, ces mesures permettront d'économiser \$30.7 milliards.

### **Réduire le coût de l'administration publique.**

La priorité, dans les réductions de dépenses, est la compression des frais de fonctionnement de l'État.

- **Les budgets de fonctionnement**, réserves comprises, des ministères fédéraux seront réduits de \$300 millions de plus en 1993-94 et en 1994-95, et les compressions passeront à \$1.2 milliard en 1997-98.
- Combinées au gel des traitements et aux réductions des budgets de fonctionnement annoncés en décembre, les économies totales atteindront \$7.5 milliards sur cinq ans.

Il s'agit là de réductions importantes. Elles engendreront une réduction du niveau des services et la fermeture de certains bureaux et points de service. Pour accroître l'efficacité tout en réduisant les coûts, le gouvernement fédéral devra employer moins de gens.

## Restreindre les dépenses de programmes

- **Le budget de la Défense** sera gelé en termes réels à compter de 1994-95. Jointe aux initiatives de restriction de 1992, cette mesure économisera \$5.9 milliards au total sur cinq ans.
- Dans l'exposé de décembre, les fonds accordés aux **conseils de recherches** étaient gelés pour deux ans. Ce budget prévoit que les fonds n'augmenteront que de 1.5% par année – le taux d'inflation prévu – après 1994-95.
- Le même plafond – 1.5% – s'appliquera à la croissance des dépenses fédérales d'**aide internationale**.
- L'exposé de décembre avait réduit de 10%, cette année et l'an prochain, la plupart des **subventions et contributions** aux groupes de défense et autres organismes du secteur privé. Ces fonds seront réduits de 15% de plus en 1995-96 et de 20% au cours de chacune des deux années suivantes.
- **Le financement du développement régional** sera réduit d'encore \$90 millions en 1993-94 et de \$100 millions les deux années suivantes. Le remplacement avec le temps des subventions par des contributions remboursables permettra de disposer de fonds pour les nouveaux projets de développement régional et rendra le financement public encore moins nécessaire d'ici 1997-98.
- De plus, le gouvernement ne renouvellera pas les ententes de développement économique et régional touchant les forêts et les mines lorsqu'elles viendront à échéance. L'avenir des autres ententes du même genre sera examiné.

- Les subventions de fonctionnement seront réduites de \$50 millions en 1995-96 et de \$100 millions au cours de chacune des deux années suivantes pour la SRC-CBC et VIA Rail.
- Le taux des prestations d'assurance-chômage sera maintenu au niveau actuel.
- Le gouvernement, par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, n'augmentera pas le soutien d'environ \$2 milliards par année qu'il fournit actuellement au logement social. Cependant, les crédits à fins des spéciales de la SCHL pour les centres d'accueil de victimes de violence au foyer, le logement sur les réserves indiennes et le logement des personnes handicapées seront maintenus conformément au plan actuel.

*Le Plan de contrôle des dépenses – Incidence financière directe des mesures annoncées dans l'Exposé de décembre 1992 et le budget d'avril 1993*

	1993-94	1994-95	1997-98	Économies sur cinq ans
	(millions de dollars)			
<b>A. Réductions des subventions et contributions</b>				
Financement du développement régional	204	230	415	1,420
Subventions aux transports	66	98	109	486
Subventions à la culture	33	33	66	246
Autres	356	386	598	2,394
<b>Total</b>	<b>659</b>	<b>747</b>	<b>1,188</b>	<b>4,546</b>
<b>B. Programmes soumis aux restrictions</b>				
Prestations d'assurance-chômage				
Taux de prestation	550	1,000	1,000	4,550
Départs volontaires	300	600	600	2,700
Défense	361	974	2,014	5,864
Aide internationale	261	309	464	1,804
Logement social	8	59	227	600
Conseils subventionnaires	39	73	166	550
<b>Total</b>	<b>1,520</b>	<b>3,016</b>	<b>4,470</b>	<b>16,068</b>
<b>C. Compression des dépenses de fonctionnement</b>				
VIA Rail	-	-	100	250
Société Radio-Canada	-	-	100	250
Budgets de fonctionnement des ministères	998	1,217	2,072	7,531
<b>Total</b>	<b>998</b>	<b>1,217</b>	<b>2,272</b>	<b>8,031</b>
<b>D. Total des compressions des dépenses</b>	<b>3,177</b>	<b>4,980</b>	<b>7,930</b>	<b>28,645</b>
<b>E. Autres mesures</b>	<b>625</b>	<b>800</b>	<b>-</b>	<b>2,025</b>
<b>F. Total des réductions du déficit</b>	<b>3,802</b>	<b>5,780</b>	<b>7,930</b>	<b>30,670</b>

## **Aucune réduction des fonds: provinces et personnes âgées**

Deux grands domaines représentant près de \$50 milliards de dépenses de programmes – environ 40% du total – échappent de nouveau aux réductions de dépenses.

- Les prestations de sécurité du revenu destinées aux **personnes âgées**, les programmes conçus spécifiquement pour les **personnes handicapées**, les pensions et allocations d'**anciens combattants**, la **Planification de l'emploi, l'aide aux victimes de la famine et certains programmes destinés aux autochtones** ne sont pas touchés.
- Compte tenu du caractère national du problème des finances publiques, aucune restriction supplémentaire n'est imposée aux principaux **transferts fédéraux aux provinces**. Ils continueront de s'accroître de près de 4% par année au cours des cinq prochains exercices – plus vite que toutes les autres dépenses de programmes.

## **Resserrer la *Loi sur le contrôle des dépenses***

Comme promis dans le budget de 1992, le gouvernement renforcera les plafonds de dépenses de programmes prévus dans la *Loi sur le contrôle des dépenses* afin de tenir compte du provisionnement intégral des pensions et de la restructuration du régime de prestations pour enfants.

- De plus, les plafonds prévus dans la loi seront encore réduits conformément aux compressions exposées dans ce budget.

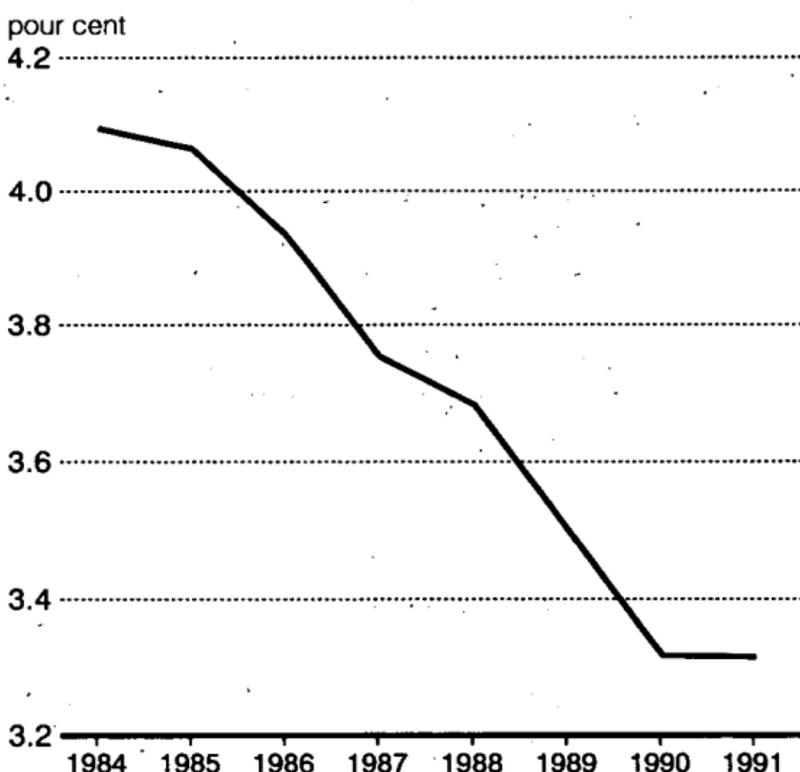
## ■ Rationaliser l'administration publique

Comme les entreprises, les gouvernements doivent comprimer leurs dépenses et devenir plus efficaces. Les mesures du budget visent à favoriser la poursuite des améliorations dans ce sens.

Renforçant les mesures de rationalisation du budget de 1992, le gouvernement éliminera ou restructurera 12 autres entités fédérales.

- Un projet de loi sera présenté pour fusionner les deux ministères de l'Impôt et de Douanes et Accise en un seul ministère du Revenu national.
- Huit conseils consultatifs dont les fonctions ne sont plus justifiées ou peuvent être assurées autrement seront éliminés. Deux autres

*L'emploi au fédéral a été sensiblement réduit en proportion de la population active canadienne totale*



organismes consultatifs – le Conseil consultatif national sur le troisième âge et le Conseil national du Bien-être – seront fusionnés.

## **Privatisation**

Depuis 1984, le gouvernement a privatisé ou dissout 39 sociétés d'État et autres participations. Le nombre d'employés à temps plein dans les sociétés d'État a été réduit de près de 90,000.

- Cette année, le gouvernement envisagera de se départir de ses participations dans la Compagnie de navigation Canarctic et dans le projet pétrolier de Norman Wells.
- Nous étudierons aussi les avantages que pourraient présenter la privatisation ou la commercialisation de certains services d'exploitation, comme la flotte d'hélicoptères de Transports Canada.

## **Améliorer le service**

En 1992, trois centres pilotes ont été mis sur pied afin d'offrir un point de service unique aux clients commerciaux.

- Le gouvernement collaborera avec les autres administrations publiques pour installer des centres de ce genre dans une grande agglomération de chaque province au moins. Il en résultera un service amélioré pour les entreprises et des économies pour les gouvernements.

## **Alléger le fardeau de la réglementation**

- Dans le budget de 1992, le gouvernement avait lancé un réexamen approfondi des programmes réglementaires. Selon une

première analyse portant sur plus de 700 règlements, un règlement sur quatre sera éliminé.

## **Simplifier la TPS**

- La diminution du coût de l'observation du régime fiscal par les contribuables demeure une priorité. Le gouvernement annoncera bientôt des améliorations de la méthode rapide de comptabilisation de la TPS, qui simplifieront la taxe pour des centaines de milliers de petites entreprises.

## **Améliorer la gestion de la trésorerie**

Le budget présente des mesures visant à rationaliser des activités fédérales et à améliorer la gestion de la trésorerie.

- Les règles régissant les acomptes provisionnels d'impôt sur le revenu des particuliers seront modifiées. Quelque 300,000 personnes qui doivent des montants relativement faibles d'impôt n'auront plus à verser d'acomptes chaque trimestre. Par contre, 500,000 contribuables à revenu supérieur de plus seront tenus de verser des acomptes trimestriels.
- À compter de 1994, le crédit pour TPS sera versé aux particuliers deux fois par an – en avril et octobre – plutôt que quatre fois. Le montant total du crédit pour TPS reçu par les personnes admissibles au cours d'une année civile restera le même.

Aucune de ces mesures n'accroîtra les taux d'imposition. Elles influenceront uniquement sur le calendrier des rentrées et des sorties de fonds du gouvernement.

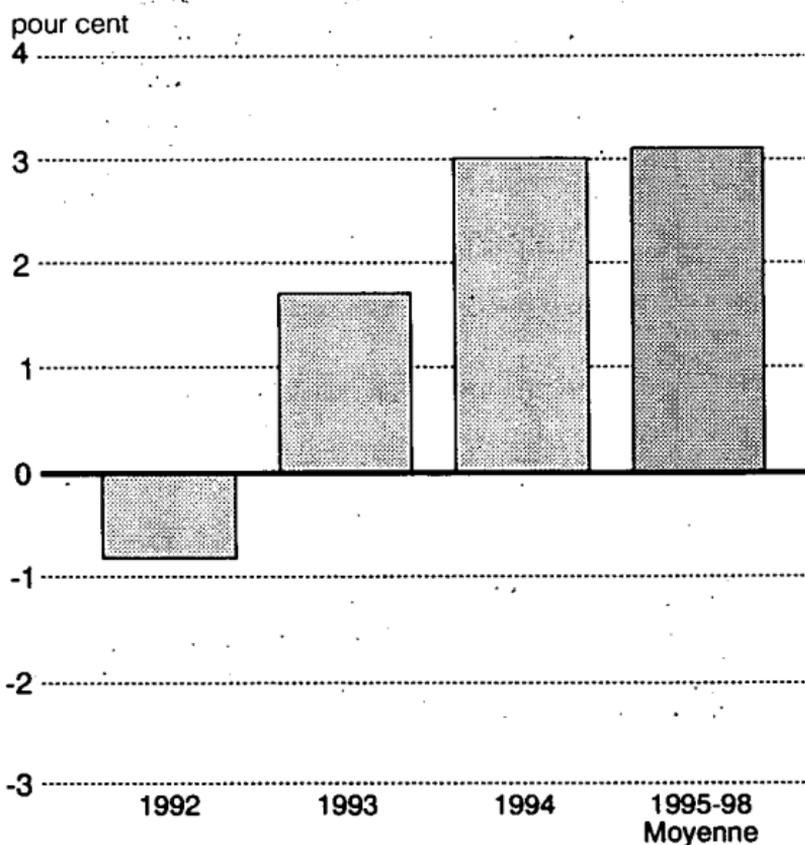
## ■ *Des perspectives de forte croissance*

Les perspectives de l'économie canadienne se sont nettement améliorées au cours des derniers mois, grâce à des exportations records aux États-Unis. Celles-ci reflètent le regain de compétitivité spectaculaire des entreprises canadiennes au chapitre des coûts et un accès élargi au marché américain, grâce à l'Accord de libre-échange.

L'OCDE, qui regroupe 24 pays, prévoit que le Canada obtiendra la croissance économique la plus rapide parmi les grands pays industrialisés, cette année et l'an prochain.

**Perspectives de croissance:** Le budget de 1993 prévoit une croissance économique réelle moyenne de près de 3% cette année et de plus de 4.5% en 1994.

### *La croissance de l'emploi s'affermi*

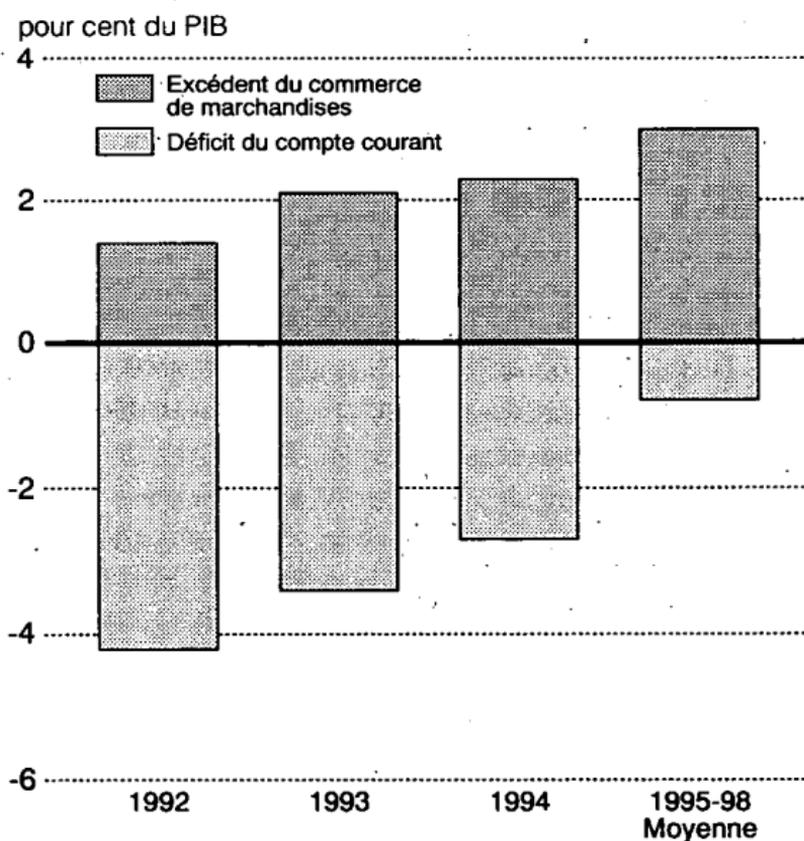


**Emplois:** Les perspectives d'emploi s'amélioreront régulièrement. On prévoit la création de 300,000 nouveaux emplois entre les quatrièmes trimestres de 1992 et de 1993, puis encore 400,000 emplois en 1994. Nous prévoyons aussi une hausse du taux de participation à la population active, ce qui freinera l'amélioration globale du taux de chômage.

**Inflation:** On prévoit une inflation moyenne de 2.5% en 1993. Ce taux est plus élevé qu'en 1992, à cause de la baisse du dollar et de certaines hausses de la fiscalité indirecte dans les provinces.

En 1994, l'inflation devrait redescendre sous les 2% et s'établir à 1.5% en moyenne de 1995 à 1998. Une inflation maintenue à un faible niveau aidera à garder les taux d'intérêt peu élevés et permettra une nouvelle baisse des taux à long terme.

### *L'excédent commercial s'améliore*



**Commerce:** Les exportations du Canada devraient augmenter fortement en 1993 et en 1994. Notre excédent commercial et notre solde de la balance courante s'amélioreront.

### ■ ***Encourager l'innovation et le progrès technique***

---

Dans son exposé économique de décembre, le gouvernement avait mis de côté \$400 millions pour des modifications fiscales visant à aider les entreprises à innover davantage et à exploiter des technologies en évolution rapide.

Le budget fournit plus de détails sur les changements proposés. Ces mesures:

- amélioreront le régime fiscal des équipements qui se déprécient rapidement;
- modifieront les règles fiscales concernant les brevets, pour renforcer l'accessibilité des entreprises aux technologies nouvelles.
- amélioreront l'efficacité des encouragements fiscaux à l'investissement, surtout en faveur des petites entreprises novatrices.

### ■ ***Rétablir l'équilibre financier***

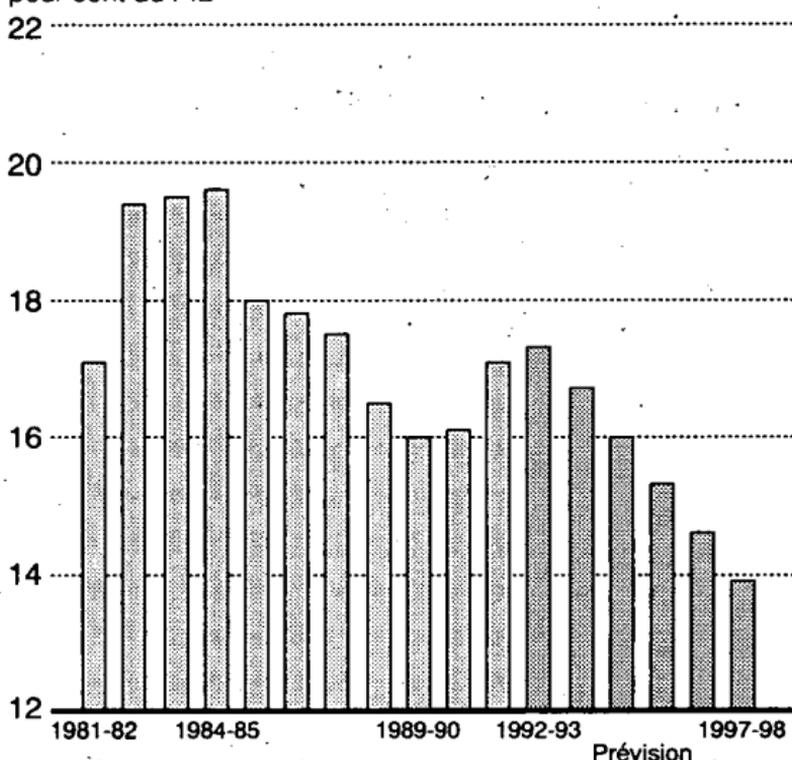
---

Les mesures de contrôle des dépenses présentées dans ce budget rétabliront l'équilibre des finances fédérales à moyen terme.

- Les dépenses de programmes fédérales seront ramenées à 13.9% du revenu national du Canada en 1997-98 – leur plus faible niveau en plus de 30 ans.

### Les dépenses de programmes les plus faibles en 30 ans en proportion de l'économie

pour cent du PIB



- Abstraction faite des transferts aux provinces, les dépenses de programmes n'augmenteront en moyenne que de 1.5%, soit moins que la projection d'inflation sur cinq ans.
- En 1997-98, le gouvernement cessera de contracter de nouveaux emprunts et commencera à réduire la dette détenue par le public.
- Le déficit sera ramené à \$8 milliards, soit moins de 1% du revenu national, contre 5.1% en 1991-92 et 8.7% en 1984-85.

## ■ ***Collaborer pour assainir les finances publiques***

---

La situation financière à laquelle les gouvernements sont confrontés au Canada est une question d'envergure nationale.

Plus que jamais, les Canadiens veulent que le fédéral et les provinces solutionnent ensemble le problème du déficit et de la dette.

- Dans ce but, le ministre des Finances a invité ses homologues des provinces et des territoires à une rencontre spéciale les 30-31 mai, à Ottawa, où ils s'attaqueront de front commun au problème de la dette.

## ■ ***Conclusion***

---

*«Les Canadiens veulent moins d'emprunts gouvernementaux, davantage d'emplois, des taxes et des impôts moins élevés et un plus grand choix pour l'avenir.*

*Voilà tous les objectifs que le budget vise à atteindre. Il trace la voie à suivre – en tenant compte du sens des responsabilités et des réalités – afin de renforcer la capacité de création d'emplois de notre économie et d'assainir les finances du gouvernement . . .*

*Dans la nouvelle économie restructurée, les fondements de la croissance durable, de la création d'emplois et de la prospérité sont en voie d'être mis en place. Ils doivent être renforcés, au plus grand profit de tous les Canadiens.*

*Le réalisme nous indique qu'il ne sera pas facile de gagner la lutte contre les déficits élevés et la dette croissante. Mais, l'expérience nous montre que les Canadiens ont tous les atouts pour réussir.*

*Grâce à notre discipline, à notre courage et à notre collaboration, nous pouvons obtenir les succès qui feront du Canada un pays plus fort et plus prospère d'ici la fin de la décennie et au cours du prochain siècle.»*

**Le ministre des Finances,  
Don Mazankowski  
le 26 avril 1993**

Pour obtenir un exemplaire du budget et autres documents, veuillez vous adresser par écrit ou par téléphone au:

**Centre de distribution**

Ministère des Finances

Ottawa K1A 0G5

Téléphone: (613) 995-2855

Télécopieur: (613) 996-0518